Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de **TOULON**

Canton de SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2017 –12 - 06

Séance du 12 décembre 2017

Nombre de Conseillers 33

En exercice: 33

Présents

Représentés:

26

3

L'an deux mille dix-sept, le douze décembre.

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER

réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

3 Absents Absent excusé: 1

OBJET:

Etaient présents: Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT. Adjoints: Mesdames

SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,

JOANNON, LE VAN DA.

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

AU SEIN DES

ETABLISSEMENTS PUBLICS

Conseillers Municipaux: Mesdames, AIELLO. LALESART, MANFREDI, ORSINI, TOCHE SOULÉ, TROGNO, VIDAL, Messieurs, BUONCRISTIANI, GIULIANO, LUCIANO, OLIVIER, PATOUILLARD, ROCHE, SAOUT, VALENTIN.

Etaient représentés :

CAISSE DES ECOLES

DELIBERATION **MODIFICATIVE** Conseillers Municipaux: Mesdames Sabine **GIACALONE** (procuration à Madame Christine ORSINI), Monsieur Yannick GUEGUEN (procuration à Monsieur Louis FERRARA)

Etaient absents:

Conseillers Municipaux: Mesdames Amandine CIDALE. Olivia MOTUS-JAQUIER (procuration à Madame Amandine CIDALE), Stéphanie LEITE, Marie-Claire PELOT-PAPPALARDO

Etait absent excusé:

Monsieur Jean-Luc BERNARD

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO, Secrétaire de séance.

> Accusé de réception en préfecture 083-218301125-20171212-DEL20171206-DE Date de télétransmission : 15/12/2017 Date de réception préfecture : 15/12/2017

Vu la délibération n° 2014.04.10 du 15 avril 2014 portant sur la désignation des représentants du Conseil Municipal au sein des établissements publics,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, par délibération en date du 15 avril 2014, il a désigné les quatre représentants du Conseil Municipal siégeant au sein du Comité de la Caisse des Ecoles.

Suite à la démission présentée par Monsieur Patrice CATTAUI, Conseiller Municipal, l'Assemblée Communale est appelée à le remplacer en sa qualité de représentant de la Commune siégeant au sein du Comité de la Caisse des Ecoles.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

Désigne Madame Angèle BERTOIA, en qualité de représentant du Conseil Municipal siégeant au sein du Comité de la Caisse des Ecoles.

La représentation de la Commune au sein du Comité de la Caisse des Ecoles ressort comme suit :

- 1. Monsieur Yannick GUEGUEN
- 2. Madame Chrystelle GOHARD
- 3. Madame Angèle BERTOIA
- 4. Monsieur Louis FERRARA

Ainsi fait et délibéré Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY